



Philippe GOUET
Président

Je me présente devant vous au poste de président en cohérence avec le résultat des élections du 11 décembre 2015, la liste de l'Union les ayant emportées avec 50,97% devant celle de la FFMKR 49,03%. Je n'oublie pas le faible pourcentage de votants 32,82% plaçant néanmoins notre région en tête pour le nombre des votants.

Sur les engagements régionaux mis en avant par nos deux syndicats je constate que nombre d'entre eux nous sont communs ce qui explique la proximité de nos scores et permet d'espérer qu'il sera plus facile de les mettre en oeuvre.

A mon sens, **3 priorités s'imposent dans cette nouvelle mandature** :

- Développer le rôle du MK dans la prévention au sein des établissements scolaires, des entreprises et des EHPAD en créant de nouveaux modes de rémunération.
- Faire reconnaître les compétences des MK auprès des patients et de l'ARS grâce à des campagnes d'information visant à compenser la promotion des non professionnels de santé (ostéopathes ni-ni, STAPS).
- Etablir un état des lieux fidèle à l'offre et aux besoins réels de nos départements en collaboration avec l'ARS, les CPAM et le CRO.

Nous devons tous contribuer à la poursuite du travail commencé lors de la première mandature avec une volonté d'écoute, de dialogue serein et constructif.

Merci de votre attention.

Philippe GOUET

Président de l'URPS MKL Centre-Val de Loire.

Appel à projets pour la promotion de la masso-kinésithérapie

Si vous souhaitez mettre en place un projet professionnel qui présente un intérêt pour la valorisation de notre profession, et tout particulièrement sur la thématique de la prévention primaire ou secondaire, n'hésitez pas à solliciter votre URPS MKL Centre-Val de Loire pour un soutien. Toute proposition de projet, quel qu'en soit le sujet sera étudiée avec intérêt. Merci d'adresser vos demandes à :

pgouet002@cegetel.rss.fr

**ou d'adresser votre dossier à l'URPS MKL du Centre-Val de Loire
122 bis Faubourg Saint-Jean
45000 ORLEANS**

SOMMAIRE

PAGE 1

EDITORIAL
Philippe GOUET

**Appel à projets pour la promotion
de la masso-kinésithérapie**

PAGE 2

Philippe JAUBERTIE
doyen d'âge de l'URPS MKL Centre-Val
de Loire

PAGE 2-3

**Indemnisation Stage étudiant :
Mode d'emploi**

PAGE 3

**Résultat des élections
du 11 décembre 2015**

PAGE 4

Salon REEDUCA 2016 Paris

Plaquette de l'URPS MKL Centre-Val
de Loire

et notre site Internet...

URPS MKL Centre-Val de Loire
Président : Philippe GOUET
mobile : 06 08 21 35 80
e.mail : pgouet002@cegetel.rss.fr

Siège social :
122bis Faubourg Saint-Jean
45000 ORLÉANS

Je tiens, en tant que président de séance, due à une certaine avancée dans l'âge, à remercier Mme GUEGUEN, directrice des Etudes, de la Stratégie et des Affaires Juridiques à l'ARS qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, signe d'une volonté de l'ARS de travailler, comme d'habitude, en étroite collaboration avec les professionnels de santé.



Philippe JAUBERTIE

Je veux aussi la remercier pour son professionnalisme et sa réactivité dans l'organisation de notre élection de décembre 2015.

Je ferai quand même juste remarquer que la liste que je conduisais a perdu de 9 voix alors que 9 enveloppes de vote sont arrivées légèrement hors délais dans le Loiret, suite à un incident postal.

Mais je pense aussi que comme à Waterloo, si GROUCHY était arrivé à temps, cela n'aurait pas changé la face du monde. Donc j'adresse mes sincères félicitations à Philippe GOUET pour sa victoire et je suis persuadé qu'il sera un excellent président d'URPS pour continuer l'oeuvre entreprise, permettant de dépasser les clivages syndicaux nationaux et travailler en coopération complète comme dans le précédent quinquennat présidé par Charles SCHPIRO, puisque toutes nos réunions étaient des assemblées générales sans jamais avoir eu un vote négatif pendant 5 ans.

L'URPS est institutionnelle. Elle a ses propres missions qui sont différentes de celles des Ordres et de celles conventionnelles des Syndicats. A chacun de respecter son domaine d'exercice.

Mon cher Philippe, nous allons procéder à l'élection du nouveau président de l'URPS MKL Centre-Val de Loire et ensuite, le président élu procédera à l'élection du bureau. Il y a un renouvellement important des élus puisque, sur 12, 6 sont nouveaux. Je les félicite et les remercie d'intégrer notre institution.

Je leur remets à chacun le matériel pour comprendre le fonctionnement des instances régionales de santé :

- l'organisation de l'ARS
- La CRSA et autres commissions
- le bilan des 5 dernières années de l'URPS MKL
- la plaquette de notre URPS avec le résultat des élections de 2010 et 2015.
- le Magazine de la Fédération URPS
- l'affiche fédérative réalisée sous l'impulsion des kinés.

Merci pour votre attention et longue vie à l'URPS MKL Centre-Val de Loire.

Philippe JAUBERTIE
doyen d'âge de l'URPS MKL Centre-Val de Loire

Indemnisation stage étudiant : Mode d'emploi

Conditions d'obtention de l'indemnité pour l'encadrement d'un étudiant en stage libéral

- 1 Le MK devra être inscrit au tableau de l'Ordre d'un des 6 départements de la Région Centre-Val de Loire
- 2 Le MK devra exercer en libéral depuis 3 ans et être titulaire du cabinet
- 3 L'indemnité sera perçue quel que soit l'IFMK du stagiaire. L'institut devra être agréé par le Ministère de la Santé Française
- 4 La durée du stage devra être au minimum de 5 jours ouvrés

Comment remplir la feuille d'indemnisation

Merci de bien respecter la procédure

- 1 Télécharger et imprimer la feuille d'indemnisation
> sur www.urpsmk-centrevaldeloire.fr/documentations
- 2 Mettre votre numéro d'Ordre et Fournir l'attestation d'inscription.
- 3 Cadre en haut à droite :
 - Année : Année scolaire en cours
 - Date : Date de rédaction du document
- 4 Stage Formation Pédagogique : Ces informations sont demandées dans un but statistique.
- 5 Tableau :
 - Remplir une ligne par stage d'une durée minimum de 5 jours ouvrés
 - Fournir une attestation de stage de l'IFMK, mentionnant les coordonnées de l'étudiant et le nombre de jours de stage effectués.
- 6 Il ne sera fait qu'une seule demande récapitulative par année scolaire :
Elle devra être signée, dûment complétée, accompagnée des documents et envoyée au trésorier de l'URPS MKL Centre-Val de Loire (par courrier ou mail) au plus tard le 15 octobre de l'année scolaire écoulée.
(ex : au plus tard le 15 octobre 2016 pour les stages effectués pendant l'année scolaire 2015/2016)
- 7 Pour obtenir le règlement, il ne devra manquer aucun document.
- 8 L'indemnité ou les indemnités, en cas de plusieurs stages, ne seront versées qu'en 1 seule fois.
- 9 Pour l'année scolaire 2015/2016, l'indemnité est fixée à 150 € par stage.
- 10 Le principe de cette action et le montant de cette indemnité seront réétudiés chaque année par l'URPS MKL Centre-Val de Loire lors de son A.G.



Élection des membres de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux Région Centre-Val de Loire

Ce tableau expose les résultats des élections URPS MKL de décembre 2015 par département. L'analyse montre un faible différentiel des résultats mais les élus ont eu la sagesse d'élire un bureau équilibré avec des votes sans équivoque. Cette attitude nous a permis de nous mettre au travail immédiatement ce qui n'a pas été le cas dans bon nombre de régions où des dissensions et des polémiques ont retardé malheureusement le bon fonctionnement des URPS.

Nombre de sièges à pourvoir	12
Inscrits	1 563
Votants (d'après la feuille d'émargement)	513
Nombre total d'enveloppe validés	477
Nombre de bulletins nuls ou blancs	12
Suffrages exprimés	465
Taux de participation (votants/inscrits)	32,82 %

Bureaux de vote	Votants d'après la feuille d'émargement	Suffrages exprimés	Organisations syndicales		
			ALIZE	FFMKR	UNSMKL
Département 18	47	47		8	39
Département 28	67	59		31	26
Département 36	34	32		10	22
Département 37	107	95		45	50
Département 41	82	75		7	68
Département 45	176	157		127	30
TOTAL	513	465	0	228	237

Calcul de la plus forte moyenne	-	32,57	33,86
Attribution du siège	0	0	0
	ALIZE	FFMKR	UNSMKL
	0	6	6

Adresses du trésorier de l'URPS MKL Centre-Val de Loire :
Michel GIRARD, 58 Avenue André MAGINOT, 37100 TOURS
ou mgirard002@cegetel.rss.fr

Salon REEDUCA 2016 Paris

Nous vous informons que votre URPS MKL Centre-Val de Loire sera présente au salon REEDUCA du 16 au 18 septembre 2016.

Paris Expo 1 Place de la Porte de Versailles 75015 Paris.

Nous partagerons un stand INTER URPS MK, et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour partager un moment de convivialité, répondre à vos questions et vous présenter nos projets pour cette nouvelle mandature.

Nous essaierons de pérenniser cette présence à ce salon qui reste un moment phare pour la profession.

Plaquette de l'URPS MKL Centre-Val de Loire

Nous vous joignons la nouvelle plaquette actualisée.

L'objectif est que vous la conserviez comme document à consulter.

Vous disposez ainsi de l'identité des nouveaux membres qui composent notre bureau.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



et notre site Internet...

Nous vous invitons à venir le consulter régulièrement : www.urpsmkl-centrevaldeloire.fr

Nous l'avons voulu pratique : les informations sont accessibles en 3 clics !

Il vous aidera à trouver les réponses aux questions que vous vous posez lors de l'exercice de votre activité professionnelle.

Il vous permettra aussi de vous rendre compte du travail réalisé par les différents membres élus de votre URPS MKL Centre-Val de Loire.

